

**Atelier technique tripartite sur l'incidence
de la crise alimentaire sur le travail décent**Genève
5-6 mars 2009

Rapport

Historique de la réunion

1. Le Conseil d'administration a autorisé à sa 303^e session, en novembre 2008, la tenue d'un atelier technique tripartite sur l'incidence de la crise alimentaire sur le travail décent, pour donner effet à une résolution adoptée à la 97^e session de la Conférence internationale du Travail en juin 2008. L'objet de cet atelier était triple: *a*) tenir compte des travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (ci-après dénommée Equipe spéciale de haut niveau); *b*) partager avec les autres institutions des Nations Unies l'expérience des partenaires tripartites de l'OIT en matière d'emploi rural et de réduction de la pauvreté; et *c*) contribuer à une discussion approfondie au sein des Nations Unies concernant l'incidence sociale et l'effet sur l'emploi des prix des denrées alimentaires.
2. L'atelier technique s'est tenu au siège de l'OIT, à Genève, les 5 et 6 mars 2009. Ont participé à cet atelier les représentants de 12 gouvernements, neuf représentants employeurs et neuf représentants travailleurs, ainsi que les représentants des organisations suivantes: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance (UNICEF), Banque mondiale, Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation mondiale du commerce (OMC), Centre du commerce international (CCI), Organisation internationale des employeurs (OIE), Confédération syndicale internationale (CSI), Fédération syndicale mondiale (FSM) et Alliance coopérative internationale (ACI).
3. Cet atelier technique a été organisé conjointement par le Secteur du dialogue social et le Secteur de l'emploi du BIT.
4. Le présent rapport résume les débats de la réunion.

5 mars 2009 – Réunion préliminaire des mandants de l'OIT

5. M. George Dragnich, directeur exécutif du Secteur du dialogue social du BIT, a ouvert l'atelier technique tripartite en faisant observer qu'il fait partie de la réponse intégrée de l'OIT à la crise économique et sociale actuelle. L'OIT peut apporter une contribution à l'Equipe spéciale de haut niveau et à la mise en œuvre du Cadre global d'action (CGA). Les Conclusions sur la promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa session de juin 2008 sont hautement pertinentes

en ce qui concerne le développement de la capacité d'adaptation à long terme. Elles privilégient les solutions à moyen et long terme, à savoir:

- la promotion des activités économiques diversifiées dans les zones rurales, par le biais d'initiatives de développement économique local, d'une formation qualifiante et d'une formation professionnelle;
- l'établissement de systèmes de protection sociale visant à réduire la vulnérabilité et à renforcer la capacité productive;
- la promotion des droits;
- l'amélioration de la gouvernance, des institutions et des politiques dans le cadre du dialogue social.

6. L'atelier offre à l'OIT et à ses mandants tripartites la possibilité d'examiner comment apporter sa contribution au sein du système des Nations Unies sur la sécurité alimentaire, par exemple via la participation des ministères du travail et des affaires sociales, ainsi que des organisations d'employeurs et de travailleurs, aux processus de consultation à l'échelon national ainsi qu'au Partenariat mondial. Il permettra, espérons-le, à l'OIT, à ses mandants tripartites et au système des Nations Unies dans son ensemble d'être mieux à même de faire face à la crise de la sécurité alimentaire, de façon cohérente et coordonnée, afin d'être unis dans l'action dans des pays où la crise alimentaire demeure un problème quotidien pour des millions d'individus.

Travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau, son cadre global d'action et le pas en avant («Path Ahead») qu'il constitue

7. M^{me} Marianne Müller, conseillère principale en matière de politique à la Coordination du système des Nations Unies pour la grippe aviaire (UNSIC), a fourni un aperçu des travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau, du CGA et du «Path Ahead». Elle a décrit le contexte de la crise alimentaire, son incidence sur les pauvres vivant en milieu urbain et rural, ainsi que la nécessité de susciter une réaction mondiale et coordonnée. L'Equipe spéciale de haut niveau est une entité constituée pour une durée déterminée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) en vue d'offrir un soutien aux autorités nationales pour: *a)* faire face aux besoins alimentaires immédiats des populations vulnérables; et *b)* développer la capacité d'adaptation à long terme en examinant les facteurs qui sont à l'origine de la crise alimentaire. Cette approche double a été soulignée dans le CGA, qui est chargé d'orienter les travaux des membres de l'Equipe spéciale de haut niveau. Parmi les éléments du programme de travail figurent les aspects clés suivants: soutenir la réalisation des objectifs du CGA à l'échelon national; recommander un financement à court et long terme; encourager le vaste soutien des organisations de la société civile et des entités privées; et garantir l'obligation de rendre des comptes via un suivi et l'établissement de rapports. Entre autres enjeux actuels, on relève l'élaboration d'un mécanisme en vue d'une assistance financière coordonnée et l'établissement d'un partenariat mondial pour la sécurité alimentaire. Outre l'ampleur que pourrait prendre la crise de la sécurité alimentaire dans bon nombre de pays, il existe également une profonde inquiétude quant au fait que la crise économique porte préjudice aux investissements publics et privés dans l'agriculture, à la fourniture d'une protection sociale et aux progrès en faveur d'un système commercial équitable. L'intervenante a conclu ses propos en préconisant l'engagement et la collaboration des mandants tripartites de l'OIT. Bien que l'emploi ne compte pas parmi les objectifs spécifiés dans le CGA, il fait partie intégrante de la solution.

-
8. M^{me} Sue Longley, membre travailleuse de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (IUTA), a remercié l'OIT pour avoir convoqué le présent atelier technique tripartite, de même que les représentants employeurs et gouvernementaux pour leur soutien. Les syndicats n'ont pas été consultés au moment de l'élaboration du CGA, c'est pourquoi les questions d'emploi et les perspectives de travail ne sont pas au cœur de l'accord. Le Plan d'action de l'OIT sur la promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté, adopté en 2008, pourrait s'inscrire dans le CGA. Les travailleurs se sont montrés préoccupés par le fait que les travailleurs agricoles ne sont pas mentionnés dans le CGA; les travailleurs sont en effet une source d'information et peuvent faire partie intégrante de la solution. L'intervenante a également recommandé d'y incorporer le travail décent dans une plus large mesure. Enfin, elle s'est interrogée sur la méthode de gestion de l'approvisionnement mondial en matière de produits alimentaires et a souhaité voir figurer cet aspect parmi les questions à débattre prochainement.
 9. M. Phil O'Reilly, membre employeur de la Nouvelle-Zélande, a jugé tout à fait pertinent de s'attaquer à la crise alimentaire à l'heure où s'offre la possibilité de prendre des mesures à court, moyen et long terme. Il existe une grande cohérence entre le CGA et les questions débattues au sein de l'OIT, avec toutefois une nette différence: le CGA ne traite pas des questions sur le lieu de travail. Si le document insiste sur les initiatives à petite échelle, l'orateur a cependant préconisé l'adoption de mesures à grande échelle pour augmenter les chances de réussite. Pour conclure, il a enjoint l'OIT à devenir membre de l'Equipe spéciale de haut niveau.
 10. Le représentant du gouvernement de Djibouti a fait observer que le CGA énonce à la fois des problèmes et des solutions. Le document devrait être diffusé à l'échelon national de façon à atteindre les personnes qui travaillent sur le terrain.
 11. Le représentant du gouvernement du Nigéria a salué le CGA, tout en signalant l'apparente contradiction de cette double approche. Le mandat de l'Equipe spéciale de haut niveau est assorti de délais, et pourtant le CGA propose des objectifs à long terme. L'intervenant s'est demandé comment stabiliser le financement. Il a proposé qu'un lien plus clair avec l'emploi soit mentionné dans le CGA.
 12. M. Selcuk, membre employeur de la Turquie, a jugé nécessaire de développer les mesures incitatives en faveur de l'investissement.
 13. M^{me} Müller a remercié les participants de leurs questions et commentaires, qui traduisent leur intérêt de faire avancer le processus. S'il est vrai que l'angle d'approche de l'actuel CGA n'est ni l'emploi ni le droit à l'alimentation, le document devrait être envisagé comme une proposition. L'urgence de la crise alimentaire, en particulier telle que relayée par les médias, a conduit à envisager le CGA dans une perspective d'aide alors que la situation a évolué et que des initiatives à long terme s'imposent. Des efforts spéciaux seront déployés pour diffuser le CGA au niveau national. Les problèmes financiers demeurent à ce jour non résolus, mais ils sont à l'étude. Pour conclure, l'intervenante a encouragé les mandants tripartites de l'OIT à s'associer au processus. Elle a invité l'OIT à demander à faire partie de l'Equipe spéciale de haut niveau.

Travaux récents de l'OIT présentant un intérêt pour l'Equipe spéciale de haut niveau

14. M. Rizwanul Islam, conseiller spécial en matière de croissance, d'emploi et de réduction de la pauvreté au BIT, a rappelé l'augmentation sans précédent des prix des denrées alimentaires en 2007-08, qui a mis un terme à plus de trois décennies de baisse des prix de ces produits, en examinant les récentes tendances en matière de prix et de production.

Certains facteurs essentiels sont, par nature, structurels et durables, comme la demande croissante de céréales alimentaires, la production accrue de biocarburants, la diminution des investissements dans l'agriculture, le faible niveau des stocks de céréales, les politiques commerciales agricoles, le changement climatique et autres facteurs naturels, et les marchés peu développés. D'autres facteurs sont des facteurs à court terme, tels que le coût des moyens de production, la pauvreté des récoltes, l'interdiction d'exporter et le comportement des investisseurs sur les marchés des produits de base. Si les prix ont dans l'ensemble baissé au niveau mondial, dans de nombreux pays, ils demeurent largement supérieurs aux niveaux d'avant la crise, et les facteurs structurels ralentissent la réaction de l'offre. Les pauvres vivant dans les pays en développement sont les plus gravement touchés, tant par la chute des salaires réels que par l'augmentation des taux de chômage et de sous-emploi due à la crise économique dans son ensemble. Les pays ont adopté toute une série de mesures politiques mais, étonnamment, peu d'entre eux ont renforcé leurs programmes d'emploi qui, potentiellement, constituent un outil puissant de transfert des liquidités aux pauvres. Parmi les mesures qui pourraient être adoptées au plan international figurent la garantie d'un flux adéquat des céréales alimentaires, la fourniture d'un soutien budgétaire aux gouvernements en difficulté, l'aide aux gouvernements par le biais d'un financement compensatoire destiné à faire face aux problèmes de balance des paiements et un soutien accru en faveur de l'investissement dans l'agriculture. Le CGA semble faire cruellement défaut au monde du travail, mais les références aux programmes de création d'emplois, aux systèmes de protection sociale et au soutien en faveur des petits exploitants agricoles pourraient servir de base pour aller de l'avant. La crise alimentaire et la crise économique doivent être traitées simultanément. Les problèmes qu'elles posent offrent la possibilité de renforcer les marchés du travail via des programmes d'emploi, de faire des réajustements salariaux dans le cadre du dialogue social, de renforcer les associations et les coopératives d'agriculteurs pour mieux soutenir les petits exploitants et d'étendre la protection sociale à ceux qui sont en difficulté.

15. M. O'Reilly a jugé très intéressante la présentation de M. Islam. Tout en soutenant l'action aux niveaux national et infranational proposée au paragraphe 5.2 du document de référence, il a fait observer que le monde a changé avec la crise financière et la récession qui s'est ensuivie. Aux termes des conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail en 2008, les gouvernements devraient développer et améliorer une protection sociale pour tous qui soit durable et adaptée à leur contexte national. Pour les pays en développement en particulier, qui sont les plus touchés par la crise financière, cette mesure peut poser problème. L'OIT devrait agir de toute urgence et de manière innovante en fournissant des conseils aux gouvernements en ces temps difficiles. L'orateur a invité les participants à examiner les domaines d'action où de nombreux progrès peuvent être accomplis à relativement peu de frais. Il a cité deux exemples, à savoir le renforcement des droits de propriété et le développement du dialogue social.
16. La représentante du gouvernement du Brésil a indiqué que l'augmentation des prix des denrées alimentaires n'a pas une explication unique, mais qu'elle résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs. Si la production de biocarburants est invoquée comme cause majeure d'augmentation des prix alimentaires, tous les biocarburants ne sont toutefois pas à mettre dans le même panier. En effet, la production d'éthanol à base de canne à sucre n'a pas les mêmes incidences sur la sécurité alimentaire que la production d'éthanol subventionnée dans les pays développés, qui a de graves effets de distorsion.
17. M. Rossmann, membre travailleur de l'IUTA, a admis que les différents types de biocarburants n'ont pas les mêmes incidences sur les prix des produits alimentaires. Il est nécessaire d'investir de manière plus rentable dans l'agriculture et de réduire la dépendance à l'égard des moyens de production de plus en plus instables, tels que les produits agrochimiques. L'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD) énonce des propositions importantes pour réduire la dépendance à l'égard de ces moyens de production.

-
18. M. Niang, membre employeur du Sénégal, a affirmé que, dans le climat économique actuel, les efforts de lutte contre la crise devraient mettre l'accent sur la durabilité des entreprises et la préservation des emplois, plutôt que sur les augmentations de salaires.
 19. Le représentant du gouvernement du Burkina Faso a enjoint le Bureau à participer à la mobilisation des ressources, au suivi et à la surveillance des plans d'action nationaux afin de faire face aux demandes nées de la crise.
 20. M. Zorreguieta, membre employeur de l'Argentine, a félicité M. Islam pour sa présentation. La récession économique a profondément modifié la crise alimentaire en exacerbant les difficultés auxquelles se heurtent les gouvernements qui manquent des fonds nécessaires pour investir dans l'agriculture. La question des biocarburants est complexe et ne saurait se résumer à des généralités. L'intervenant a noté que le prix de la canne à sucre brésilienne n'a pas augmenté, et ce malgré l'accroissement de la production d'éthanol au Brésil.
 21. Le représentant du gouvernement du Mexique a proposé que les recherches de l'OIT présentées soient enrichies par des données sur l'Amérique latine. Le maximum devrait être tenté pour préserver l'emploi et le pouvoir d'achat sans modifier la législation du travail existante.
 22. M. Dennis Sinyolo, membre travailleur d'Education internationale, a indiqué que d'autres recherches doivent être menées sur l'impact de la crise alimentaire sur les travailleurs, par exemple en termes de salaires. Par ailleurs, d'autres informations et des réponses innovantes s'imposent pour faire face aux préoccupations spécifiques des personnes vivant avec le VIH/sida, des femmes et des enfants. L'orateur a souligné l'importance de l'éducation, de la formation et de l'assistance technique dans la riposte à la crise alimentaire, qui va bien au-delà de la simple question des prix des denrées alimentaires.
 23. Le représentant du gouvernement du Mozambique a fait observer qu'il convient d'analyser en profondeur la situation en Afrique ainsi que les moyens d'améliorer la sécurité alimentaire à une période où l'aide financière est menacée. Les donateurs devraient être encouragés à augmenter leur financement en faveur des pays les moins avancés, et notamment à promouvoir le développement de l'agriculture.
 24. M. Islam a remercié les participants pour leurs commentaires, qui contribueront à améliorer le document. Il a déploré le manque de données disponibles en provenance de certaines régions, qui empêche le traitement approfondi de la question. S'il se peut que les questions d'éducation et de formation n'aient pas été suffisamment étudiées, à nouveau en raison du manque de données disponibles, signalons toutefois qu'elles avaient fait l'objet d'un examen plus détaillé dans un rapport soumis à la Conférence internationale du Travail en 2008 – *Améliorer les aptitudes professionnelles pour stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement* –, dont l'intervenant a encouragé la lecture.
 25. M^{me} Ann Herbert, spécialiste de l'agriculture au BIT, a fait observer que la mise en œuvre des Conclusions sur la promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté adoptées en 2008 permet de faire amplement face aux causes profondes de la crise de la sécurité alimentaire. Les problèmes d'emploi sous-tendent la sécurité alimentaire des travailleurs en milieu urbain comme en milieu rural. Les conclusions énoncent des conseils détaillés sur les politiques à mener en matière de promotion de l'emploi décent et productif, d'extension des droits, de protection sociale et d'insertion sociale, ainsi que de promotion du dialogue social et d'une meilleure gouvernance. L'économie rurale a besoin d'un environnement politique favorable, d'institutions appropriées, de travail décent et d'investissements publics et privés bien ciblés. Les systèmes de protection sociale devraient être associés aux efforts visant à fournir une éducation de base et des services de santé en vue de renforcer les capacités et d'améliorer l'employabilité. Si les

gouvernements, les employeurs et les travailleurs ont des responsabilités communes, à savoir la promotion du dialogue social, des partenariats et de l'accès à l'éducation et la formation, ils ont aussi un rôle spécifique à jouer. Les gouvernements devraient garantir une bonne gouvernance, inclure les questions d'emploi rural dans les politiques nationales de développement, garantir les droits et services en zone rurale et renforcer l'élaboration de politiques sur la base de données probantes. Quant aux organisations d'employeurs et de travailleurs, elles devraient étendre leur représentation aux zones rurales. Les mandants tripartites doivent être actifs au niveau national, que ce soit pour influencer les politiques nationales ou pour permettre à l'OIT de coordonner ses efforts avec d'autres institutions intergouvernementales aux niveaux international et national, afin d'être unis dans l'action.

Principaux domaines d'intervention des mandants de l'OIT

26. M^{me} Helle Damgaard Nielsen, membre travailleuse de la Confédération syndicale internationale (CSI), a indiqué que son organisation a salué le regain d'efforts pour faire face à la crise alimentaire mondiale, en particulier au vu de la situation extrêmement précaire des travailleurs pauvres dans de nombreux pays. Elle a présenté un bref aperçu des principales observations contenues dans le rapport de la CSI à paraître prochainement, *A recipe for hunger: How the world is failing on food* («Recette contre la faim: Etude de l'échec mondial en matière d'alimentation»), qui comporte une analyse des causes profondes de la crise. La CSI recommande que les politiques menées par les institutions financières internationales soient redéfinies pour mettre l'accent sur une plus grande autosuffisance agricole, les stocks tampons de produits alimentaires et une réglementation du marché mondial. La production alimentaire devrait être durable d'un point de vue environnemental, social et économique. Les politiques relatives aux biocarburants devraient être révisées pour garantir la durabilité de l'environnement, de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance décents et des conditions de travail sûres pour les salariés du secteur. Il est nécessaire d'investir davantage dans l'agriculture en Afrique et de fournir une assistance technique aux pays importateurs nets de produits alimentaires. Il convient de mettre en place des systèmes de protection sociale, des transferts de liquidités et des prestations de retraite et d'assurance-maladie pour les salariés travaillant en milieu rural et les pauvres vivant en milieu urbain. Enfin, la gouvernance et les marchés mondiaux, y compris les marchés de produits de base agricoles, devraient être davantage ouverts à tous, plus équitables et plus démocratiques. Gouvernements, employeurs, travailleurs et organisations internationales devraient accorder une attention prioritaire au système alimentaire mondial, et l'OIT a un rôle déterminant à jouer dans ce processus.
27. M^{me} Longley a centré ses remarques sur les travailleurs agricoles en zone rurale et sur la façon dont la crise alimentaire les a affectés. L'agriculture est un gros employeur dans les pays en développement; or, dans le CGA, il existe une confusion au sujet de la composition de la main-d'œuvre agricole, qui inclut aussi bien les petits exploitants et les fermiers sans terre – dont le besoin essentiel est un accès à la terre – que les travailleurs agricoles salariés. Au-delà des questions de définition, voici quelques-unes des principales préoccupations concernant le CGA: *a)* le déficit de travail décent dans l'agriculture et, en particulier, l'absence de liberté syndicale et de négociation collective; *b)* la vulnérabilité due au faible niveau des salaires et aux conditions de travail médiocres; *c)* la problématique hommes-femmes compte tenu du rôle que jouent les femmes dans la production alimentaire mondiale et dans la satisfaction des besoins nutritionnels du ménage; *d)* le travail des enfants dans les exploitations tant familiales que commerciales; *e)* les répercussions sur l'emploi de l'industrie des biocarburants, où de nouvelles recherches s'imposent. L'IUTA est favorable à un moratoire sur l'extension de la production de biocarburants jusqu'à ce que des données faisant état de l'impact de ce secteur sur l'emploi soient disponibles; et *f)* les préoccupations en matière de santé et de

sécurité. L'intervenante a exprimé l'espoir que l'engagement de l'OIT auprès de l'Equipe spéciale de haut niveau se traduira par des informations plus précises sur ces points, de nouvelles recherches sur les répercussions de la production de biocarburants sur l'emploi, la reconnaissance de l'importance de la création d'emplois en zone rurale, la garantie de l'accès à l'eau potable en tant qu'élément de la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration de la sécurité et de la santé dans le secteur agricole, et des politiques visant à renforcer le potentiel de croissance du secteur, notamment par le biais de la formation. L'OIT doit allouer des ressources pour œuvrer en faveur de ces recommandations.

- 28.** M. O'Reilly a relevé que, parmi les nombreuses causes de la crise alimentaire, figure le manque d'investissement dans l'agriculture, déjà constaté avant le début de la crise. La récession économique mondiale et la hausse du chômage touchent plus durement les segments les plus pauvres de la société. Les gouvernements doivent faire face à d'énormes difficultés concernant leur capacité à protéger leurs citoyens contre les effets de la crise, qui sont dues à leurs ressources budgétaires limitées et à leurs faibles capacités institutionnelles. La crise financière se traduira par une aggravation de la pauvreté et de la malnutrition et par une augmentation de la migration. Parmi les groupes hautement vulnérables figurent les femmes, les migrants et les jeunes. L'orateur a jugé essentiels les points suivants, à l'heure où l'OIT et ses mandants s'attaquent aux problèmes structurels de la crise alimentaire: *a)* il faut résister aux élans protectionnistes; *b)* l'investissement durable dans l'agriculture, le flux constant du crédit, l'accès sécurisé aux marchés mondiaux et une politique de l'utilisation des terres durable et conditionnée par la productivité sont autant d'éléments nécessaires pour faire face à la demande croissante de produits alimentaires; *c)* il convient de définir clairement les droits de propriété pour permettre l'investissement durable; *d)* les possibilités d'emplois non agricoles devraient être relancées; *e)* les politiques de développement durable devraient encourager l'investissement dans le développement des entreprises en tant qu'objectif politique spécifique; *f)* une gestion macroéconomique saine eu égard aux politiques monétaires et budgétaires s'impose; *g)* les infrastructures rurales devraient être améliorées pour réduire la durée et le coût de transport des marchandises vers les marchés. L'intervenant a relevé les possibilités d'emploi offertes par le développement d'infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre; *h)* les mesures relatives à la sécurité sociale doivent tenir compte de la situation économique actuelle; et *i)* les travailleurs migrants demeurent une nécessité structurelle pour l'économie. L'orateur a enjoint l'OIT et ses mandants à penser concrètement, à mettre l'accent sur l'emploi, à examiner la protection sociale dans le contexte de la situation économique actuelle et à mobiliser la volonté politique pour agir au plus vite.
- 29.** M. Rossmann a fait observer que les investissements tant publics que privés dans l'agriculture ont considérablement diminué suite aux politiques suivies par les institutions de Bretton Woods. Il est nécessaire de réfléchir à la façon de stimuler les investissements et de faire en sorte qu'ils profitent aux pauvres. Concernant la question de la productivité, il s'agit d'analyser minutieusement le modèle de production de monoculture inefficace et les coûts y afférents. Il convient également d'envisager des mécanismes à faibles émissions de carbone et des moyens moins coûteux d'accroître la productivité. Quant à la question des droits de propriété, l'orateur a relevé que certains pays pauvres ont cédé des terres aux entreprises multinationales à des fins de production pour l'exportation. L'Equipe spéciale de haut niveau devrait avoir connaissance de ce problème et en évaluer l'impact en termes de durabilité, de crise alimentaire et d'emploi.
- 30.** Le représentant du gouvernement du Nigéria s'est associé à certaines préoccupations des travailleurs. Il conviendrait de s'entendre pour lutter contre le commerce spéculatif des produits de base, qui décourage l'investissement productif à long terme dans l'agriculture. La réforme agraire, la question de l'utilisation des terres et la problématique hommes-femmes sont autant d'aspects qui doivent être traités de manière systématique. Les gouvernements doivent adopter des mesures budgétaires incitant à investir davantage

dans le secteur agricole et introduire des mesures de gestion efficace des stocks tampons. Pour conclure, l'intervenant a fait observer que les pays en développement produisent des aliments qu'ils ne consomment pas et qu'ils importent les produits qu'ils consomment, ce qui crée un déséquilibre de la balance des paiements. Ils manquent en effet de liquidités pour faire face à tous leurs besoins en importation de denrées alimentaires. Il est temps que les populations apprennent à consommer ce qu'elles produisent.

31. M^{me} Monisha Primlani, membre employeuse des Etats-Unis, a signalé que tout débat sur la sécurité alimentaire se doit d'aborder les questions de sécurité alimentaire, l'enjeu étant de garantir que chacun ait accès à une alimentation sûre et abordable en période de crise. Elle a souligné la nécessité d'une assistance technique pour la sécurité alimentaire et indiqué que les employeurs pourraient collaborer en vue de maximiser la sécurité alimentaire pour les consommateurs.
32. La représentante du gouvernement du Brésil a décrit comment l'industrie de l'éthanol permet à son pays de faire face au problème de création d'emplois et favorise le travail décent. L'industrie de l'éthanol au Brésil fournit un million d'emplois directs et six millions d'emplois indirects. Les conditions de travail sont en moyenne meilleures que celles qui prévalent dans les autres secteurs, et les travailleurs de la classe moyenne dans le secteur gagnent 50 pour cent de plus que ceux des autres secteurs. Le gouvernement du Brésil s'efforce de veiller à ce que la législation du travail soit pleinement respectée dans ce secteur.
33. M. Krzysztof Hagemeyer, spécialiste de la sécurité sociale au BIT, a souligné qu'il convient de continuer à investir dans la protection sociale en raison de la crise. Ce n'est pas un hasard si les mesures de relance tendent à élargir la protection sociale, l'objectif étant de protéger les personnes contre les répercussions de la crise. Les transferts de liquidités aident également à relancer la demande intérieure. L'investissement dans la protection sociale constitue un moyen de réduire la pauvreté à l'heure où tant la demande intérieure que la demande extérieure sont affectées par la récession mondiale.
34. M. O'Reilly a répondu que nul ne saurait mettre en doute l'importance fondamentale de la protection sociale. Pour autant qu'elle soit convenablement conçue et mise en œuvre, cette dernière peut apporter sa pierre à la croissance économique durable. Cependant, avec un taux de chômage mondial de 7,1 pour cent, la capacité des gouvernements à faire face à la demande croissante de protection sociale sera mise à rude épreuve. Il s'agit d'un enjeu pour tous les pays. Il va de soi que les gouvernements ne réagiront pas tous de la même manière face à ce problème. Des solutions créatives peuvent être trouvées si les gouvernements collaborent avec les partenaires sociaux en vue d'étendre la protection sociale à tous ceux qui sont en difficulté, compte tenu de la nouvelle réalité économique.

Contribution potentielle des mandats de l'OIT aux mesures prises par les Nations Unies face à la crise alimentaire

35. Un document de séance résumant les points clés qui sont ressortis des délibérations de la journée a été présenté aux participants à l'atelier. Son objet est de fournir, pour le jour suivant, un cadre d'interaction entre les mandats de l'OIT et les représentants de l'Equipe spéciale de haut niveau.
36. M^{me} Maria Elena Chavez, représentante de l'Alliance coopérative internationale, a indiqué que l'OIT a un rôle spécifique et unique à jouer dans la promotion et le développement des coopératives. Elle a recommandé l'inclusion d'un point portant sur la consultation des

réseaux de coopératives, qui pourrait bénéficier aux travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau ainsi qu'à d'autres organismes d'aide au développement des Nations Unies.

37. M. O'Reilly, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, s'est dit favorable au document de séance en tant que compte rendu de la discussion, mais non en tant que projet de conclusions, pour lequel davantage de discussions auraient été requises. Ce document est très utile en ceci qu'il permet aux participants de se concentrer sur les préoccupations collectives et de partager un cadre commun pour les débats du jour suivant. Il n'a pas pour objet de traiter de questions spécifiques ou d'examiner de manière plus approfondie les points qu'il énonce.
38. M^{me} Longley, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs, a souscrit à ces vues. Le document de séance complète les conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail en 2008. Il vise à établir un lien avec l'Equipe spéciale de haut niveau et à associer l'OIT au processus interinstitutions.
39. Le représentant du gouvernement du Nigéria a proposé de remplacer «farming practices» par «agricultural practices», remarque qui est sans objet en français. Il a approuvé la participation de l'OIT à l'Equipe spéciale de haut niveau et souligné l'importance de l'action au niveau politique.
40. Le représentant du gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a fait observer que le paragraphe 4 du document de séance se réfère aux réseaux d'organisations d'employeurs et de travailleurs aux niveaux international et national. Il a affirmé que l'élaboration de politiques et leur mise en œuvre au niveau national devraient être coordonnées par les gouvernements afin de garantir les résultats politiques et proposé que le libellé du document de séance soit modifié.
41. Le représentant du gouvernement du Mozambique a appuyé cette proposition et enjoint l'OIT à participer à l'élaboration de politiques.
42. M^{me} Müller a de nouveau précisé à l'intention du représentant du gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela que l'Equipe spéciale de haut niveau n'a aucunement l'intention de se substituer aux autorités nationales, mais plutôt de soutenir leurs efforts et leurs initiatives.
43. Un groupe de travail composé des représentants des gouvernements du Brésil, du Mozambique, du Nigéria et de la République bolivarienne du Venezuela ainsi que de membres des groupes des employeurs et des travailleurs a été constitué en vue de remanier le libellé du document de séance de façon appropriée. Le texte qu'ils ont rédigé est reproduit ci-après.

Document de séance pour la réunion sur la crise alimentaire

S'appuyant sur les Conclusions sur la promotion de l'emploi rural pour réduire la pauvreté, adoptées à l'unanimité par la Commission de l'emploi rural de la Conférence, et les exposés des organismes des Nations Unies participants (et des mandants de l'OIT), l'atelier technique recommande ce qui suit:

1. Des pratiques agricoles durables, la protection de la biosphère, l'accroissement de la productivité, l'amélioration de la production de cultures vivrières de base pour répondre à une demande croissante, la croissance d'entreprises durables et le travail décent sont des éléments essentiels et interdépendants pour assurer la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. L'OIT possède la gamme de compétences

nécessaires dans le monde du travail dans des domaines comme la création d'emplois, la santé et la sécurité au travail, le travail des enfants et la problématique hommes-femmes qui contribueront à l'amélioration de la sécurité alimentaire. L'OIT devrait déterminer quels sont les domaines dans lesquels son mandat, qui n'existe nulle part ailleurs, et ses connaissances spécialisées peuvent renforcer les efforts déployés par l'ONU dans ce domaine. Pour faire en sorte que la contribution soit la plus équilibrée possible, l'OIT devrait dûment consulter ses mandants tripartites lors de la planification de ses activités. Elle devrait en outre prendre dûment note des répercussions de la crise économique mondiale et de ses conséquences pour la sécurité alimentaire.

2. Les participants à la réunion ont recommandé que le Conseil d'administration prie le Directeur général d'officialiser les liens réciproques entre l'OIT et l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. L'OIT devrait apporter des contributions en se fondant sur ses compétences spécifiques. Elle pourrait notamment, mais non exclusivement, contribuer aux résultats du CGA en ce qui concerne l'expansion des systèmes de protection sociale (obj. 2.1), le renforcement des systèmes mondiaux d'information et de contrôle (obj. 3.1) et le développement du consensus international sur les biocarburants (obj. 2.4). S'agissant de ces derniers, l'OIT devrait apporter une contribution sur les implications de la production de biocarburants pour les entreprises et l'emploi.
3. Les participants à la réunion ont recommandé l'instauration d'une coopération interinstitutions pour recueillir et examiner des données statistiques complètes sur la main d'œuvre rurale, les marchés du travail ruraux et les entreprises rurales pour faciliter l'élaboration de politiques nationales et internationales relatives à la sécurité alimentaire. Conformément à son mandat, l'OIT devrait réaliser une étude sur l'impact de la crise alimentaire sur l'emploi, les moyens de subsistance et les principes et droits fondamentaux au travail.
4. L'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et les organismes des Nations Unies œuvrant en faveur de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale sont encouragés à utiliser les réseaux d'organisations d'employeurs et de travailleurs aux niveaux international et national lors de l'élaboration de politiques et de la mise en œuvre des résultats politiques. Ils sont encouragés à associer les organisations d'employeurs et de travailleurs à l'élaboration et à l'exécution de plans nationaux.
5. L'OIT devrait contribuer aux travaux du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier dans les domaines de l'emploi, des principes et droits fondamentaux au travail, de la protection sociale et de l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture.

6 mars 2009 – Réunion interinstitutions avec les mandants de l'OIT

44. M. Dragnich a salué les représentants des institutions membres de l'Equipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, qui ont pris part à l'atelier technique tripartite le deuxième jour. Il s'est référé au document de séance adopté le jour précédent, qui préconise l'interaction entre l'OIT et les représentants de l'Equipe spéciale de haut niveau, tout en faisant observer que la coopération et la collaboration fonctionnent déjà aux niveaux opérationnels. Un groupe de travail sur les questions de sécurité alimentaire – intégré au Groupe de développement des Nations Unies (UNDG) – a invité l'OIT à participer, en association avec le Programme alimentaire mondial, la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA), aux débats

sur l'intégration de la sécurité alimentaire et de l'atténuation de la faim dans les directives du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). De plus, les actuelles directives du PNUAD (janvier 2009) comportent un guide intitulé *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent*, élaboré par l'OIT en tant que moyen de réexaminer les différentes zones de programmation du système des Nations Unies sous l'angle de la justice sociale et du travail décent pour tous.

L'Agenda du travail décent et la crise des systèmes alimentaires

45. M. José Manuel Salazar-Xirinachs, directeur exécutif du Secteur de l'emploi du BIT, s'est félicité de la présence des collègues du système multilatéral à cet atelier. Les discussions de la veille ont abouti à deux observations: tout d'abord, les mandants tripartites de l'OIT considèrent la crise alimentaire comme étant directement liée aux questions d'emploi et de marché du travail, c'est pourquoi ils sont tenus de s'engager; ensuite, la priorité devrait être accordée aux politiques et institutions censées développer la capacité d'adaptation. Le mandat de l'OIT et l'Agenda du travail décent complètent et appuient le CGA. L'emploi productif, la protection sociale, les droits et le dialogue social concourent à la capacité d'adaptation à long terme. En ce qui concerne l'emploi, l'OIT promeut l'accroissement de la productivité, le développement d'infrastructures telles que les réseaux routiers, qui facilitent l'accès au marché, la diversification des activités économiques et le renforcement des compétences. Les méthodes de construction à fort coefficient d'emploi, les programmes de garantie de l'emploi, les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes et la formation à l'esprit d'entreprise destinée aux femmes comptent parmi les approches mises en œuvre. Pour ce qui est de la protection sociale, l'expérience de l'OIT en matière de conception et de gouvernance des politiques et programmes de sécurité sociale, notamment pour les pays à faible revenu, et les politiques visant à atténuer l'exclusion sociale et la discrimination peuvent se révéler particulièrement importantes. Les normes internationales du travail fournissent des orientations pour la législation nationale en vue d'améliorer la protection des travailleurs ruraux dans les domaines de la liberté syndicale, du travail forcé, du travail des enfants, de la discrimination, des salaires, de la durée du travail, de la sécurité et santé au travail et de la sécurité sociale. Enfin, le dialogue social favorise l'établissement d'un consensus et l'engagement démocratique parmi les parties prenantes dans le monde du travail. Les structures et processus de dialogue social permettent de relayer les préoccupations populaires et de renforcer la capacité de réaction des gouvernements et leur obligation de rendre des comptes. Les mandants de l'OIT peuvent contribuer de manière significative aux travaux du Partenariat mondial ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions sur le terrain. Les organisations d'employeurs et de travailleurs représentatives, qui opèrent au niveau tant national que sectoriel, sont des parties prenantes privilégiées qu'il convient d'associer aux consultations à l'échelon national.
46. M. David Nabarro, coordinateur de l'Equipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, a affirmé que les systèmes alimentaires n'ont pas la vocation de satisfaire les besoins des pauvres. Malgré l'abondance alimentaire, plus d'un milliard de personnes sont sous-alimentées, et la situation devrait encore s'aggraver avec la récession économique. Le CGA offre un cadre d'assistance immédiate et pour des efforts à long terme visant à renforcer la capacité d'adaptation. Le document à l'étude est un document évolutif – il s'agit d'une compilation des questions auxquelles les différentes institutions peuvent apporter leur pierre –, mais il contient des incohérences politiques majeures qui doivent être rectifiées aux niveaux international, national et communautaire. La contribution de l'OIT aux efforts interinstitutions peut se révéler importante en termes à la fois de questions de travail et d'emploi, qu'il conviendra de mettre en évidence, et de processus de dialogue social propres à renforcer le Partenariat mondial. Des progrès doivent être réalisés dans les domaines suivants: a) participation des institutions et

organisations au niveau national pour garantir de meilleurs moyens de subsistance aux producteurs agricoles; *b*) renforcement de l'aide au développement international et amélioration de la conjoncture pour les investissements publics et privés dans l'agriculture; *c*) obtention d'un soutien financier en faveur des programmes qui constituent une «bonne pratique» pour ce qui est d'établir le lien entre les différents problèmes liés à la sécurité alimentaire; *d*) inscription des questions de sécurité alimentaire à un niveau politique supérieur; et *e*) renforcement de l'obligation de rendre des comptes en termes d'indicateurs liés à l'homme. Il semblerait qu'il y ait un désir de plus en plus répandu de placer «le droit à l'alimentation» au cœur du contrat implicite qui unit les individus et leur gouvernement. Pour conclure, l'intervenant a invité l'OIT à faire bénéficier les travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau et du Partenariat mondial de ses propres perspectives, analyses et actions, en vue de faire de la sécurité alimentaire une réalité durable.

Une approche fondée sur les droits de l'homme pour faire face à la crise du système alimentaire

47. M. Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, a exposé l'approche fondée sur les droits de l'homme pour faire face à la crise du système alimentaire, en décrivant sa valeur ajoutée et la nécessité d'une plus grande visibilité. La faim n'est pas la conséquence de la rareté, mais plutôt du faible pouvoir d'achat des pauvres. Donner effet au droit à l'alimentation suppose un choix des objectifs, l'obligation de rendre des comptes et de la solidarité. En matière d'obligation de rendre des comptes, le droit à l'alimentation devrait être reconnu en vertu de la loi, et les Etats devraient mettre au point des stratégies, des repères et des indicateurs pour réaliser la sécurité alimentaire dans la pratique. L'orateur a souligné le lien entre la crise alimentaire, la crise économique actuelle et le marché du travail et mis en évidence quatre notions traditionnelles importantes laissées pour compte dans le discours sur la crise alimentaire. Pour commencer, les déclarations sur la crise alimentaire ne font pas référence aux droits des travailleurs, tels que la sécurité et la santé sur le lieu de travail ou la garantie d'un salaire permettant de subvenir à ses besoins. En deuxième lieu, il n'est pas non plus fait mention de l'économie politique qui régit les produits alimentaires, notamment du rôle des acheteurs, des producteurs et des revendeurs de produits de base transformés, dont les actions ont une forte incidence sur les prix des denrées alimentaires. Troisièmement, les conséquences de la libéralisation du commerce ont été insuffisamment abordées. L'intervenant a exprimé la crainte que la libéralisation du commerce des produits agricoles puisse aggraver les inégalités entre le secteur des exportations et les producteurs ne desservant que le marché intérieur et, partant, renforcer la dualisation du secteur agricole, à moins que des garanties suffisantes soient données et que les gouvernements prennent des mesures positives en faveur des petits exploitants. De plus, l'évolution actuelle vers la libéralisation des échanges commerciaux, telle qu'illustrée par le Cycle de négociations de Doha pour le développement, n'a pas permis d'établir le cadre de mesures incitatives approprié car elle a omis de prendre en considération les éléments nécessaires à la durabilité, en particulier l'environnement, l'appauvrissement des sols et la santé des travailleurs. Enfin, quatrièmement, aucune mention n'a été faite de la nécessité de soutenir les pays confrontés à des situations catastrophiques, qu'elles soient provoquées par des causes naturelles telles qu'une mauvaise récolte ou par un brusque infléchissement des prix. Un mécanisme de réassurance mondiale devrait être constitué pour fournir aux pays une garantie contre tous types de risques. Des efforts ont été déployés pour limiter l'instabilité des cours, et ils sont encourageants. La nourriture n'est pas une marchandise comme les autres et elle ne devrait pas être soumise aux forces du marché.
48. M. Aderemi Adegboyega, membre employeur du Nigéria, s'est demandé comment le principe d'obligation de rendre des comptes et les droits de l'homme, y compris le droit à

l'alimentation, peuvent être mis en œuvre si les pouvoirs publics n'assument pas leurs responsabilités au niveau national.

- 49.** M. De Schutter a répondu que des progrès ont été effectués dans de nombreux pays pour ce qui est de la reconnaissance du droit à l'alimentation. Au moins une dizaine de pays reconnaissent ce droit dans leur Constitution. La faim n'est pas la conséquence d'une pénurie de nourriture, mais plutôt d'une politique inefficace. Il convient de reconnaître le droit à l'alimentation en tant que droit de la personne humaine puisque, en protégeant les droits du travail et les droits sociaux des plus démunis, nous leur permettons de mieux résister aux brusques changements catastrophiques contre lesquels ils sont trop souvent insuffisamment protégés.
- 50.** M. Harsha Singh, Directeur général adjoint de l'OMC, a souligné la distinction entre, d'une part, le besoin de négociations commerciales qui ont pour objet de renforcer la croissance économique et, d'autre part, la nécessité d'examiner les questions d'éducation, de protection sociale et de sécurité alimentaire. Ces objectifs peuvent être atteints en parallèle. Il n'est nul besoin de ralentir les négociations du Cycle de Doha pour inclure des considérations portant sur le droit à l'alimentation. Le Cycle de Doha peut non seulement permettre d'augmenter les perspectives de gains pour les pays en développement, mais il constitue le seul moyen de se pencher au niveau international sur plusieurs facteurs essentiels qui ont un effet négatif sur la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment des distorsions entraînées par les subventions agricoles mises en place par certains pays développés et de divers contingents limitant l'accès au marché. Le succès du Cycle de Doha inciterait beaucoup plus les exploitants agricoles à cultiver. Les baisses des subventions octroyées au coton ont présenté un intérêt tout particulier pour plusieurs PMA africains, et l'accès au marché en franchise de droits et de contingents pour 97 pour cent de toutes les lignes tarifaires concernant les exportations des PMA leur a ouvert des possibilités commerciales non négligeables. Il importait d'aborder ces aspects dans un souci d'équité, de possibilité de revenu et de croissance et en se préoccupant de la sécurité alimentaire. Le docteur De Schutter a donné l'exemple de politiques adaptées actuellement suivies par un certain nombre de pays qui, tous, étaient membres de l'OMC. On a ainsi pu voir que l'OMC ne faisait pas obstacle à ces initiatives.
- 51.** M. Manzoor Ahmad, directeur du bureau de liaison de la FAO à Genève, était lui aussi d'avis que de nouvelles règles commerciales devaient voir le jour, étant donné que celles qui régissent le commerce agricole actuel favorisent les exploitants le plus à même de trouver des subventions pour leurs produits agricoles. Le Cycle de Doha représente le meilleur moyen d'avancer dans la réduction de ces distorsions.
- 52.** Le représentant gouvernemental du Brésil, qui partage cet avis, a indiqué que son pays était engagé depuis longtemps dans la cause du droit à l'alimentation. Lors d'une réunion récente du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme, il a été reconnu que les subventions posaient problème au respect des droits de l'homme.
- 53.** M. Richard Newfarmer, représentant spécial de la Banque mondiale auprès de l'ONU et de l'OMC, a souligné que les barrières commerciales les plus élevées touchent surtout les pauvres, l'agriculture et les produits à forte intensité de main-d'œuvre. Le libre-échange n'a pas d'effet préjudiciable sur les pauvres ou sur l'objectif concernant la garantie d'accès aux denrées alimentaires. Certaines subventions, qui faussent les échanges, telles que celles dont bénéficient l'agriculture, la pêche et les biocarburants, seront sanctionnées dans le cadre du Cycle de Doha.
- 54.** M. O'Reilly, étonné de ce que M. De Schutter n'ait pas fait état du rôle du secteur privé dans le processus visant à garantir la sécurité alimentaire, a demandé que des précisions soient apportées à ce sujet.

-
55. M. De Schutter, quant à lui, estimait que la question des subventions commerciales devait être traitée et que l'accès au marché était essentiel. Cela dit, le fait de supprimer les distorsions du marché ne résoudra pas tous les problèmes que pose la sécurité alimentaire. Le Cycle de Doha devrait avoir pour objectif d'assurer la durabilité tant au niveau social qu'en matière de respect de l'environnement. L'orateur met en garde contre les conséquences négatives possibles de la répartition internationale du travail et encourage une ouverture progressive du marché, comme cela s'est fait au Brésil et en Inde. De toute évidence, le secteur privé peut en partie solutionner le problème.
56. M. Nabarro a ajouté que les producteurs du secteur privé et les coopératives jouent un rôle fondamental dans les progrès qui peuvent être accomplis en termes de sécurité alimentaire et de durabilité. Le mandat de l'Equipe spéciale de haut niveau, qui a été fixé par le CCS, structure de gouvernance du système des Nations Unies, consiste à évaluer l'utilité du cadre actuellement en place et à mesurer les progrès accomplis dans le programme de travail, de même que l'efficacité du mandat.

Contributions des mandats de l'OIT aux mesures prises par les Nations Unies face à la crise alimentaire

57. M. O'Reilly a fait observer combien le BIT œuvre en faveur de la sécurité alimentaire, même si le travail qu'il accomplit dans ce domaine n'est pas toujours référencé comme tel. Il est conscient des liens qui unissent les questions relatives à l'alimentation et celles qui concernent le travail, notamment en termes de nutrition et de productivité, ainsi que des investissements nécessaires dans le domaine agricole. Bien que nécessaire, l'accent mis par le CGA sur les petits porteurs n'est pas suffisant. Des investissements sont nécessaires pour améliorer l'ensemble du système alimentaire, y compris son infrastructure. Un partenariat public-privé et plus de responsabilisation ont toute leur importance. En ce qui concerne les remarques de M. De Schutter, l'intervenant répond que les droits du travail ne devraient pas être discutés de façon isolée, mais plutôt dans le cadre plus impartial du travail décent, dont l'emploi constitue un pilier. Bien qu'il n'y ait pas de mal à affirmer que les multinationales doivent se centrer sur les droits des travailleurs, les débats devraient également inclure la reconnaissance des contributions que les multinationales et leurs chaînes de production internationales peuvent apporter à la sécurité alimentaire. Notant que ce sont les marchés qui comptent, l'orateur est fermement opposé à toute solution faussée, y compris celle de la régulation des prix alimentaires. La croissance de la productivité est le seul moyen vers la sécurité alimentaire. Seules des entreprises durables productives peuvent répondre aux défis du secteur alimentaire. Le CGA tout comme les conclusions sur l'emploi rural de 2008 insistent sur la nécessité d'assurer la protection sociale, de prévoir des investissements dans l'infrastructure rurale et d'obtenir un consensus sur les biocarburants. Les deux documents insistent également sur le fait que le marché libre est souhaitable, mais comportent une différence notable. Le CGA n'est pas dans la perspective du monde du travail. Il ne fait pas intervenir les acteurs du secteur privé – employeurs et travailleurs – qui pourraient assurer la sécurité alimentaire si les gouvernements offraient un environnement favorable et, plus important de tout, il passe sous silence les avantages qui peuvent être tirés du dialogue social. Se référant au paragraphe 4 du document de séance, l'orateur prie instamment les membres de l'Equipe spéciale de haut niveau d'utiliser les réseaux d'organisations d'employeurs et de travailleurs dans le cadre des consultations prévues à l'échelle nationale et locale. Quant à l'OIT, il la prie également instamment d'adhérer à l'Equipe spéciale de haut niveau et de se servir des conclusions de 2008 pour mettre en œuvre et perfectionner le CGA.
58. M^{me} Longley a observé qu'il est essentiel d'assurer le travail décent dans l'agriculture pour que l'on puisse progresser dans la lutte contre la faim. Que les prix à la ferme montent ou

chutent, de nombreux travailleurs agricoles continuent à travailler dans des conditions de pauvreté extrême, faisant ainsi partie de ceux qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire. Le CGA cite les diverses parties prenantes mais ne mentionne pas les travailleurs agricoles. Une mesure majeure en faveur de l'éradication de la malnutrition serait d'offrir aux travailleurs agricoles un salaire de subsistance. La négociation collective est le moyen de sortir de l'impasse imposée par des salaires équivalant au seuil de pauvreté. L'orateur prie instamment le CGA de traiter la question de l'application des normes de l'OIT sur la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. La contribution interinstitutionnelle à la réduction de la faim et de la malnutrition devrait s'inscrire pleinement dans le cadre des droits de l'homme soit par le biais de la mise au point d'un consensus sur les biocarburants, soit par la réglementation des marchés des produits de base, ou encore par des mesures d'encouragement des investissements agricoles. L'objectif devrait être d'élever les niveaux de vie, de favoriser l'accès à des denrées alimentaires peu coûteuses et nutritives, d'encourager la durabilité et de faire progresser les droits des travailleurs. Le groupe des travailleurs prie instamment l'Equipe spéciale de haut niveau de veiller à ce que les droits à l'alimentation soient au cœur de la politique interinstitutionnelle et fassent l'objet d'une surveillance continue. L'action interinstitutions devrait porter sur la sécurité de l'alimentation et les besoins en matière d'emploi des travailleurs ruraux. Le plan d'action mis au point lors de la Conférence internationale du Travail de 2008 devrait déterminer la contribution du BIT aux travaux du CGA, sur la base de l'expérience du BIT dans les domaines du VIH/sida et de l'élimination du travail des enfants dans le domaine de l'agriculture. Les institutions devraient collaborer dans le travail de collecte et d'examen de données statistiques complètes sur la main-d'œuvre rurale, les marchés du travail rural et les entreprises rurales, afin de faciliter l'élaboration de politiques en matière de sécurité alimentaire. L'Equipe spéciale de haut niveau devrait utiliser les réseaux des organisations d'employeurs et de travailleurs, à l'échelle internationale et nationale, dans l'élaboration et la mise à disposition de politiques et de plans nationaux. Dans les réponses à prendre au niveau politique, il convient de reconnaître le rôle stratégique que jouent les femmes dans les systèmes alimentaires. L'interaction OIT/Equipe spéciale de haut niveau devrait être officialisée, et l'OIT devrait contribuer au Partenariat mondial dans les domaines des principes fondamentaux de l'emploi et des droits au travail, de la protection sociale et de l'élimination du travail des enfants dans l'agriculture. Pour conclure, l'orateur a déclaré soutenir pleinement le document de séance.

- 59.** Le représentant du gouvernement du Nigéria a déclaré que les efforts déployés face à la crise alimentaire sont rendus difficiles en raison des effets de la crise financière et des ressources de plus en plus réduites. Les gouvernements devraient concentrer leurs mesures d'incitation sur les domaines les plus critiques. Dans une étude récente de la politique suivie en matière d'utilisation des terres au Nigéria dans le cadre du développement agricole, il a été proposé au gouvernement d'encourager les investissements de microfinance dans l'agriculture rurale. Les investissements de grande envergure sont également nécessaires. L'orateur partage l'inquiétude des travailleurs quant à l'absence de droits à la négociation collective. La défense des droits fondamentaux doit passer avant tout. En Afrique, la crise actuelle a entraîné une baisse de 40 pour cent du pouvoir d'achat des travailleurs. Les travailleurs agricoles ne sont pas en mesure d'assurer leur propre sécurité alimentaire en raison des bas salaires. Les employeurs et les travailleurs du secteur agricole doivent conclure des accords concernant l'augmentation aussi bien de la productivité que des salaires.
- 60.** M^{me} Primlani a déclaré que, pour améliorer l'accès mondial à une alimentation qui soit à la fois sans danger et peu coûteuse, les parties prenantes doivent mettre au point des politiques responsables. L'industrie alimentaire et des boissons doit avoir la volonté d'apporter son soutien à la réduction des effets de la crise alimentaire. En termes de capacités opérationnelles, cette industrie a une place unique pour ce qui est de la sécurité alimentaire, le fonctionnement de la chaîne logistique et les facteurs capables d'influencer

les marchés mondiaux. L'intervenante fait part de l'inquiétude que lui suscitent les politiques américaines en matière de biocarburants, ces derniers ayant créé une demande secondaire en céréales et faussé le marché. La production des biocarburants devrait être interrompue, le temps que l'on comprenne mieux les conséquences indésirables de cette production, son impact sur l'environnement et le facteur économique qu'elle revêt, ou jusqu'à ce que des biocarburants d'une deuxième génération ou d'autres sources d'énergie renouvelable soient plus largement répandus. L'ONU devrait regrouper de façon constructive ses travaux sur la sécurité et l'innocuité alimentaires, en veillant à ne pas créer de barrière d'accès au marché alimentaire. Le Cycle de Doha a un rôle important à jouer pour permettre l'accès non seulement aux denrées alimentaires, aux semences, au fourrage et aux engrais, mais également aux mécanismes de sécurité, aux biens liés à l'environnement et aux équipements de fabrication, de sorte que les pays puissent produire en toute sécurité des denrées alimentaires peu coûteuses.

- 61.** M^{me} Daria Cibrario, membre travailleur de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA), a souligné l'importance de la sécurité alimentaire, étant donné la lourde charge sociale que fait peser la pénurie alimentaire et les maladies dues à l'alimentation. Elle souligne le lien étroit qui existe entre les droits syndicaux et les droits au travail, la qualité de la santé et de la sécurité au travail et la sécurité des produits alimentaires. Les aspects liés au travail ne sont pas assez reflétés dans le CGA.
- 62.** Selon le représentant du gouvernement du Bangladesh, la sécurité alimentaire était une question politique de toute première importance, impliquant des institutions qui dépassent le niveau du ministère de l'Agriculture. Les partenariats internationaux ayant pour but de résoudre les crises alimentaire, pétrolière et financière devraient impliquer tous les pays. Les pays en développement devraient être présents à toutes les conférences et réunions internationales, du type de celles du G20, où sont discutées les questions s'y rapportant, notamment la question de la migration. Il conviendrait de prévoir la nécessité d'envisager un fonds mondial de réassurance qui permette de faire face aux changements politiques majeurs, ainsi qu'une aide aux pays qui doivent diversifier leur économie et accroître leur puissance commerciale. Le programme *Bangladesh's Food for Work* («Programme d'alimentation en faveur du travail au Bangladesh»), axé sur les femmes, est un modèle intéressant de programme d'amélioration de l'infrastructure rurale.
- 63.** M. Sinyolo a décrit l'incidence sévère de la crise alimentaire sur l'éducation des enfants. Les programmes d'alimentation scolaire poussent de nombreux enfants à aller à l'école. En raison de l'augmentation des prix alimentaires, les enfants sont plus nombreux à quitter l'école, voire même à s'adonner au travail des enfants, afin d'aider leur famille à payer la nourriture. Les dégâts physiques et psychologiques à long terme dus à la malnutrition contribuent à diminuer les performances scolaires. L'éducation et la formation permettent d'obtenir les compétences de base nécessaires à un emploi productif. Les services de recherche, d'innovation et de soutien technique sont nécessaires pour trouver une solution à la crise. Il est important de faire en temps voulu une évaluation de l'incidence de la crise alimentaire sur les droits des travailleurs.
- 64.** M. Salazar a fait remarquer la simultanéité des crises alimentaire, pétrolière et financière et leur incidence sur le marché du travail, ce qui a conduit à la crise de l'emploi que nous traversons actuellement. Les réunions du G20 doivent porter en priorité sur l'emploi et les aspects sociaux de la crise, et pas seulement sur les aspects fiscaux et financiers.
- 65.** M. Nabarro a noté que les représentants des institutions membres de l'Equipe spéciale de haut niveau ont été nombreux à travailler intensément sur les liens existant entre les différentes crises et qu'ils ne manqueront pas d'indiquer quelle a été la contribution de leur organisation respective. La défense des pauvres doit rester au centre des discussions de toutes les principales réunions internationales, telles que celles du G20 et du G8, ou encore

l'Assemblée générale des Nations Unies. Afin de se donner les moyens de surmonter la crise, il convient de mettre au point un partenariat réellement international entre les nations. Pour conclure, l'orateur prend note de l'incidence de l'insécurité alimentaire sur les malades porteurs du VIH/sida.

Un pas en avant vers une politique mondiale cohérente qui offre des possibilités d'action nationale

66. M. Harsha Singh, Directeur général adjoint de l'OMC, a affirmé que le commerce international constituait un élément essentiel du programme d'action prévu dans le CGA. Le marché international augmente la disponibilité d'une alimentation moins coûteuse, permet une production plus efficace, offre des possibilités de marché plus rentables et améliore la performance économique. Le système de l'OMC contribue à plus de stabilité et à de meilleurs pronostics dans le déroulement de l'activité économique, ce qui pousse les pays à résister aux pressions protectionnistes. En effet, cet élan vers des politiques commerciales meilleures, qui répond à un souhait général, a pour objectif de réduire les subventions qui pourraient compromettre les échanges et toute autre barrière commerciale, afin d'offrir de meilleures opportunités de revenus. Cette approche doit être associée à des politiques nationales d'augmentation de la productivité agricole, qui sont dans le temps essentielles pour régler les questions de la sécurité alimentaire. L'élément clé de l'Accord de l'OMC tient au fait qu'il reconnaît spécifiquement divers objectifs politiques nationaux, y compris la nécessité de régler les questions de la poussée des importations et de la balance des paiements, qu'il offre la souplesse de traiter ces questions de façon structurée et transparente et qu'il a pour but de prévenir des mesures spécifiques qui pourraient entraîner des distorsions commerciales. Les disciplines imposées par l'OMC n'empêchent pas d'adopter des politiques qui visent à encourager une croissance agricole favorable aux pauvres, à réduire le degré de volatilité du marché ou à développer la protection sociale et la nutrition des enfants. Des pays tels que le Brésil, le Guatemala, l'Inde et l'Indonésie, qui sont tous membres de l'OMC, ont opté pour des politiques sociales qui sont conformes au cadre des souplesses prévues par l'OMC. La structure de base de l'Accord de l'OMC, telle que respectée dans les négociations du Cycle de Doha, vise à réduire les distorsions du marché international et à fournir aux pays en développement une certaine souplesse qui leur permette d'appliquer un mécanisme de protection plus simple, ainsi que d'autres mesures de souplesse répondant à des motifs de sécurité alimentaire, au besoin de garantir aux agriculteurs les moyens de subsistance et de favoriser le développement rural. En conséquence, les négociations de Doha visent à réduire les inégalités engendrées par des niveaux de développement différents. Compte tenu de la situation actuelle, il est essentiel que les engagements qui ont été pris en matière d'aide soient respectés. L'OMC tout comme les négociations de Doha offrent une base solide à ceux qui souhaitent participer aux travaux visant à atteindre les objectifs du CGA.
67. M. Manzoor Ahmad, directeur du bureau de liaison de la FAO à Genève, a fait remarquer que, malgré le déclin constaté récemment, les prix internationaux de la plupart des produits alimentaires sont toutefois de 16 pour cent supérieurs à ceux de la même période pour 2007 et de 25 pour cent supérieurs à ceux de 2006. Les prix élevés n'ont en général pas eu de répercussion sur les agriculteurs des pays en développement. Des bénéfices ont pu être faits dans les pays développés où la production alimentaire a augmenté de 9,7 pour cent contre moins de 1 pour cent dans les pays en développement. La crise actuelle et les prix à la baisse réduisent les investissements à long terme. L'aide officielle apportée au secteur agricole est en baisse depuis plusieurs décennies. C'est pour cela que l'on s'attend pour l'année à venir à une baisse de l'offre et à une augmentation des prix. La concurrence et le protectionnisme entraîneront une augmentation du taux d'emplois occasionnels, ce qui constitue une menace pour les niveaux de vie des agriculteurs et des producteurs agricoles

indépendants. L'orateur prie instamment le BIT de fournir des informations concernant l'incidence de la crise sur l'emploi dans des secteurs tels que l'agriculture et la sylviculture, l'impact de la fluctuation des prix des denrées alimentaires sur la sécurité des niveaux de vie des travailleurs salariés et indépendants, ainsi que sur le travail des enfants, en y joignant également une analyse sur la répartition hommes-femmes. Ce sont les foyers tenus par les femmes qui risquent d'être le plus sévèrement touchés. Les données fournies par la FAO semblent montrer que l'intensification de la demande en céréales dans les économies à marché émergent n'est pas une cause essentielle de l'augmentation soudaine des prix. La demande croissante de la Chine et de l'Inde en céréales a été peu à peu satisfaite depuis les années quatre-vingt par les sources nationales. La FAO a anticipé l'apparition de la crise mondiale en décembre 2007 et a pris des initiatives afin de fournir aux cultivateurs pauvres des facteurs de production de qualité. Une plus grande cohérence s'impose dans la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale. Une meilleure coordination permettra au secteur agricole de surmonter les contraintes imposées du côté de l'offre. La protection sociale devrait être destinée en priorité aux plus démunis. Des investissements plus importants sont nécessaires dans le domaine agricole afin de mettre en place l'infrastructure requise et d'accroître la productivité des pays en développement. L'orateur accueille avec satisfaction la participation du BIT aux efforts accomplis dans le monde entier en vue de la sécurité alimentaire.

- 68.** M. Charles Vincent, directeur du bureau de Genève du Programme alimentaire mondial (PAM) a fait remarquer que, en dépit de la baisse de certains prix sur les marchés internationaux, les prix des denrées alimentaires sont restés élevés dans de nombreux pays pauvres du fait de plusieurs facteurs, et notamment des distorsions sur le marché. Ces prix élevés des denrées alimentaires sur les marchés locaux ont continué à toucher les consommateurs les plus pauvres, d'où la nécessité d'assurer une protection sociale appropriée sous forme, entre autres, de repas scolaires, de programmes de nutrition et de programmes d'emplois ciblés. Il a tenu à rappeler que le coût de la dénutrition des enfants s'élève à environ 20-30 milliards de dollars E.-U. par an et que, multiplié par le nombre d'années d'une durée de vie, ce chiffre équivaut à une perte de productivité comprise entre 500 milliards et 1 000 milliards. Dans certains pays, la malnutrition des enfants correspond à une perte comprise entre 2 et 3 pour cent du PNB annuel. La période que nous vivons actuellement est un moment critique de l'histoire car trois crises convergent: la crise alimentaire, la crise pétrolière et la crise financière. Compte tenu de l'incidence de plus en plus grande du changement climatique, la principale question qui se pose est celle de savoir s'il est possible de produire assez de nourriture pour répondre aux besoins en termes de famine. Le PAM étudie les facteurs clés permettant de déterminer en quoi la crise financière affecte les pauvres: 1) transferts de fonds, qui représentent 20-25 pour cent du PNB de nombreux pays en développement. Les possibilités d'emploi dans les pays développés comme dans les pays en développement ont un effet direct sur la sécurité alimentaire dans les pays en développement, en particulier dans les foyers les plus pauvres; 2) dépendance vis-à-vis de l'exportation: le ralentissement des exportations entraîne une baisse des revenus des pays pauvres; 3) taux de pauvreté à la hausse; 4) investissements extérieurs et accès au crédit; et 5) accès à des approvisionnements suffisants. En achetant les denrées alimentaires nécessaires auprès des associations de petits exploitants agricoles et des coopératives locales et régionales, le PAM participe à la lutte contre le chômage et encourage la production agricole dans les pays en développement. Etant donné les grandes quantités en jeu, le PAM ne peut compter sur les seuls petits porteurs; il permet cependant de veiller à ce que les petits exploitants reçoivent des semences et des engrais de bonne qualité, de manière à dynamiser la production. En conclusion, l'orateur fait état de la collaboration naissante entre le PAM et l'OIT dans le cadre de programmes d'alimentation scolaire, destinés à encourager les enfants à quitter le travail pour se rendre à l'école. Il propose que cette collaboration soit étendue aux travailleurs vivant avec le VIH/sida pour que ceux-ci puissent garder leur activité.

-
- 69.** M. Stephen Browne, Directeur exécutif adjoint (Politique et Programmes) du Centre de commerce international (CCI), a affirmé que les prix des denrées alimentaires, tels qu'ils ont été récemment relevés, sont plus liés à des problèmes de distorsion et d'interruption du marché qu'à des tendances confirmées à long terme. Toutes les crises alimentaires les plus importantes de ces quarante dernières années ont été provoquées par l'homme. S'il apparaît clairement que, dans l'ensemble, la demande mondiale en produits alimentaires n'a cessé d'augmenter, la production alimentaire mondiale a toujours répondu à la demande, de plus en plus de terres étant cultivées de façon plus intensive et plus productive. Les défis futurs auxquels nous devons faire face portent principalement sur des facteurs liés à l'environnement – comme par exemple les ressources en eau, les changements climatiques et la fertilité des terres. Les tendances des prix envisagées pour les trois principales céréales vivrières sont plutôt rassurantes. L'expérience a montré que, si les crises alimentaires sont temporaires, elles sont exacerbées par des décisions et des actions d'ordre politique qui auraient pu être évitées, ainsi que par l'absence d'un accès suffisant au marché. Le CCI soutient la plupart des mesures proposées dans le document du BIT, en particulier celles qui visent à accroître les investissements dans le secteur agricole et à faciliter l'accès au crédit des agriculteurs. Pour ce qui est de l'économie internationale, si les gouvernements ont l'intention de prendre des mesures de précaution pour assurer la sécurité des produits alimentaires et des stocks destinés aux marchés domestiques, celles-ci doivent être prises de façon prévisible et en toute transparence. En situation de crise, une approche fondée sur des règles a plus de chance de donner des résultats rationnels et de réduire une volatilité excessive. Si les gouvernements comptent prendre des mesures de précaution spéciales, ils doivent les annoncer clairement avant de les appliquer et ne prévoir leur application que pour une période brève et déterminée. Le contrôle des marchés internationaux doit inclure des mesures visant à dissuader toute incitation à des contrats futurs conclus à des fins spéculatives. Pour conclure, l'orateur insiste sur la nécessité de parvenir à un consensus sur deux questions essentielles. Premièrement, le protectionnisme agricole dans les pays développés, qui constitue la distorsion du marché mondial la plus marquante, doit être peu à peu totalement supprimé. Deuxièmement, un débat qui ne soit pas idéologique, mais plutôt fondé sur des faits scientifiques, doit avoir lieu afin que l'on parvienne à une compréhension commune de ce que sont les cultures modifiées génétiquement, ce qui pourrait ouvrir la voie à une nouvelle révolution verte de grande envergure.
- 70.** M. Harmon Thomas, représentant de la CNUCED, a noté que la sécurité alimentaire impliquait aussi bien la disponibilité des denrées alimentaires que les moyens financiers de se les procurer. Nombreux sont les pays qui disposent des conditions agricoles suffisantes pour produire les denrées alimentaires dont ils ont besoin pour se nourrir. Le fait que des économies fondées sur l'agriculture soient obligées d'importer des denrées alimentaires pour satisfaire leurs besoins de base est un constat d'échec politique. Des efforts doivent être faits à l'échelle nationale pour créer un environnement propice à la croissance économique en général et au secteur agricole en particulier. Ceci suppose le soutien du gouvernement en matière d'infrastructures et de services de vulgarisation dans l'amélioration des systèmes de commercialisation et de distribution, de même que dans l'accès au crédit, le but étant d'améliorer le niveau de vie des cultivateurs. L'égalité des chances doit être assurée dans le cadre d'une économie mondialisée, avec des marchés intégrés. Il est nécessaire de réduire les mesures de distorsion du marché et d'offrir des mécanismes de sauvegarde spécifiques afin de freiner les poussées d'importation. La capacité des pays à exporter sur des marchés nationaux doit également être renforcée.
- 71.** Selon M. Shanta Mukarjee, représentant du PNUD, l'augmentation des prix alimentaires a révélé des vices fondamentaux dans les systèmes garantissant l'accès à l'alimentation et à la nutrition. Des mesures doivent être prises pour y remédier. L'économie mondiale s'oriente vers une période de chute des revenus, qui pourrait entraîner une dégradation de l'alimentation et de la nutrition, en particulier chez les pauvres. La malnutrition a des effets à long terme irréversibles sur la santé et l'éducation. L'augmentation de la volatilité des

prix réduit les possibilités d'investissement des producteurs, les bénéfiques à tirer de tels investissements étant plus incertains. L'orateur note que l'OIT a ouvert la voie à des discussions interinstitutionnelles concernant la mise au point au sein du système des Nations Unies d'une cohérence politique. Cette approche doit être reproduite sur le terrain à l'échelle nationale, au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement. Les mandants tripartites de l'OIT peuvent prendre part à l'élaboration de vastes stratégies de développement national en matière de sécurité alimentaire. Le PNUD est prêt à apporter son soutien aux efforts de lutte contre cette menace de plus en plus grande à laquelle nous sommes actuellement confrontés.

- 72.** M. Zorreguieta a fait remarquer que c'est la crise alimentaire qui a entraîné la crise financière. Il se dit préoccupé par les ressources financières limitées disponibles pour des investissements productifs. Il est inquiet aussi du fait que personne ne sache combien de temps la crise va durer. Face à la crise alimentaire, il est nécessaire d'accroître la productivité agricole et d'améliorer les techniques dans ce domaine. La productivité agricole de l'Argentine s'est accrue grâce aux progrès accomplis dans les systèmes d'irrigation, l'utilisation des cultures génétiquement modifiées et l'utilisation des terres. Il convient que l'accès des pauvres aux biens et aux marchés soit facilité. C'est pour cette raison que des changements dans les infrastructures et dans les modes de prestation s'imposent. L'intervenant craint également que le succès du Cycle de Doha ne soit menacé par l'attitude protectionniste que ce dernier a apportée aux secteurs industriel et agricole. Bien qu'il soit difficile d'envisager une agriculture qui soit moins dépendante du pétrole, il est important de se diriger vers des moyens de production plus respectueux de l'environnement. Les biocarburants ne devraient pas avoir un effet négatif sur les productions vivrières. La production de canne à sucre brésilienne en est un exemple typique. La production d'éthanol dans le pays n'a eu aucun effet sur les prix internationaux du sucre.
- 73.** M. Rossmann a remercié le représentant du PNUD pour avoir rappelé aux participants les cicatrices que la crise financière a laissées en termes de malnutrition. Les contrôles de la production ne sont pas nécessairement les meilleurs moyens de lutter contre l'hyperinflation. Ce sont les gouvernements qui devraient avoir la responsabilité de garantir l'accès des populations aux produits alimentaires et à la nutrition. Selon lui, le contrôle des exportations pourrait être défendable politiquement, mais sous réserve que les pays appliquant de telles mesures ne soient pas nombreux car, en cas contraire, ces dernières pourraient alors avoir des effets préjudiciables. Il demande aux institutions présentes de se pencher sur la question de savoir comment assurer l'accès permanent aux produits alimentaires, de manière à répondre aux besoins nutritionnels des citoyens, et comment y parvenir sans pour autant spolier les systèmes de production alimentaire nationaux. En ce qui concerne les cultures génétiquement modifiées, l'orateur cite l'étude de l'IAASTD de 2008, qui met l'accent sur les moyens d'accroître la productivité tout en améliorant l'emploi rural et en encourageant le développement durable. Il demande pourquoi ce message a toujours été passé sous silence.
- 74.** D'après M. Kush Kumar Joshi, membre employeur du Népal, l'incidence de l'augmentation des prix des denrées alimentaires est à mettre en relation avec d'autres questions liées à la sécurité alimentaire, ainsi qu'avec la crise énergétique. L'infrastructure doit être développée afin d'améliorer la distribution alimentaire. Les Nations Unies et leurs institutions devraient venir en aide au secteur agricole qui pourrait, à son tour, aider le secteur énergétique, en encourageant par exemple la production du sucre en vue de sa transformation en éthanol. L'OIT devrait apporter son aide en soutenant les programmes d'emploi rural, en encourageant l'entrepreneuriat et l'accès à la finance, tout en augmentant l'employabilité grâce à la formation professionnelle.
- 75.** M^{me} Maria Elena Chavez, Directrice générale adjointe de l'Alliance coopérative internationale, a déclaré combien il est important que les besoins fondamentaux de

l'homme soient placés au centre des discussions. L'Agenda du travail décent de l'OIT peut aider à résoudre la crise alimentaire et apporter son soutien aux institutions qui œuvrent en faveur de la sécurité alimentaire. Le mouvement de coopération est en tant que tel un mouvement d'entraide pour lequel les questions relatives aux niveaux de vie sont des questions clés. Les membres des coopératives sont prêts à mettre à disposition leur expérience pour aider à résoudre la crise alimentaire. L'OIT devrait inscrire dans les travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau les questions se rapportant au monde du travail.

- 76.** Un représentant du gouvernement du Nigéria a posé la question de savoir si, compte tenu de la lenteur des progrès accomplis pendant le Cycle de Doha, l'OMC n'a pas envisagé d'autres moyens d'ouvrir les marchés, par exemple en procédant à des regroupements régionaux ou sous-régionaux. L'expérience tirée de la guerre civile au Nigéria a montré que les périodes de crise sont autant d'ouvertures à l'innovation. Les blocus par la terre, par la mer ou par l'air ont servi de catalyseurs à l'innovation agricole, laquelle a offert des opportunités d'emploi. Le gouvernement a encouragé les jeunes diplômés à entrer dans le secteur agricole, ce qui a donné lieu à une augmentation importante de la production céréalière. Les pays devraient étudier plus avant l'aspect emploi de la crise actuelle. Les principales questions auxquelles les pays en développement doivent faire face sont: la microfinance en faveur de l'emploi rural, les questions relatives à la nutrition dans le contexte du VIH/sida et les programmes d'alimentation scolaire. Des efforts doivent être déployés afin d'aider les petits exploitants agricoles à couvrir les coûts élevés que représentent l'énergie et les engrais, de sorte que les pays puissent subvenir à leurs propres besoins alimentaires.
- 77.** M. Ahmad était lui aussi d'avis que la crise alimentaire pouvait ouvrir des portes. Ainsi, alors que les investissements dans le secteur agricole sont en chute depuis des années, les pays commencent aujourd'hui, à cause de la crise, à plus investir dans ce secteur. Les effets négatifs de l'aide alimentaire, tels que le dumping, ont eux aussi diminué.
- 78.** M. O'Reilly a remercié les représentants des institutions des Nations Unies pour leurs interventions et les a félicités pour la qualité de leur travail. Le niveau des discussions et la diversité des approches adoptées par les institutions – qu'elles soient axées sur les interventions gouvernementales, sur les mesures prises par le monde des affaires ou sur le commerce – montrent combien ces questions sont complexes et ont été très riches en enseignements pour les employeurs. L'intervenant invite les institutions à collaborer avec l'OIT et ses mandants pour que des activités spécifiques rentables soient mises au point en temps voulu afin que l'on s'oriente vers une plus grande sécurité alimentaire. Le document de séance, qui énumère de façon précise les questions traitées, est un véritable appel à l'action.
- 79.** M. Singh a fait part de ses observations sur les limitations à l'exportation prévues dans le cadre de l'OMC. Les marchés agricoles étroits sont facilement influencés par la disponibilité des produits et les prix, ce qui a des répercussions sur l'accessibilité en termes de coût des biens agricoles. Il critique l'embargo généralisé sur les exportations, en raison des conséquences qu'il a sur l'aide humanitaire fournie. L'orateur fait remarquer que les autres solutions possibles pour permettre d'atteindre les objectifs du CGA sont nombreuses. Le cadre de l'OMC devrait rendre plus transparentes les limitations à l'exportation par le biais de l'application de la notification, la mise à disposition d'informations sur la durée et sur le motif justifiant les barrières à l'exportation. Les accords commerciaux régionaux et bilatéraux peuvent être utilisés sous réserve qu'ils répondent aux spécifications requises, mais l'OMC n'a pas pris d'initiatives à cet égard, alors que ses membres l'ont fait. Pourtant, pour réduire les politiques de distorsion, les pays doivent agir à l'échelle de l'OMC, et non pas à l'échelle régionale. Des progrès importants ont été faits dans le cadre du Cycle de Doha, en dépit de la vague de pessimisme qui l'entoure. Les actes de protectionnisme sont limités par le système de

l'OMC. Pour ce qui est de la transparence, le Directeur général de l'OMC a publié un rapport sur les mesures prises récemment en matière de politique commerciale et d'encouragement économique, visant à accroître ou à réduire l'accès au marché.

- 80.** M. Brown a repris à son compte les observations formulées par M. Singh au sujet des limitations à l'exportation, qui peuvent être un moyen de réduire la volatilité, sous réserve qu'il s'agisse de mesures à court terme prévisibles. La question des organismes génétiquement modifiés (OGM) suscite beaucoup d'émotion. Les pays en développement exportateurs d'OGM risquent de ne pas avoir accès aux marchés de certains pays développés imposant des restrictions à l'importation de ces produits. C'est à l'échelle nationale que les répercussions du système de développement des Nations Unies se font le plus ressentir. Même si cela est difficile, lorsque les institutions regroupent leurs efforts, le système peut s'avérer puissant.
- 81.** M. Vincent a fait part de ses observations quant au contrôle des exportations des denrées alimentaires en transit. L'aide alimentaire n'est plus ce qu'elle était dans les années soixante-dix, lorsque les pays expédiaient leurs surplus de nourriture aux pays en développement. Depuis lors, les aspects négatifs ont été amoindris. Bien que l'aide alimentaire ne représente qu'une petite portion de la production céréalière mondiale, elle peut représenter pour beaucoup une question de vie ou de mort. L'aide alimentaire, à la fois nécessaire et appréciée, peut servir à court terme de filet de protection sociale, mais ne peut en aucun cas remplacer l'investissement agricole nécessaire à long terme pour garantir la sécurité alimentaire. Pour ce qui est de la collaboration menée à l'échelle du système des Nations Unies en matière de sécurité alimentaire, l'Equipe spéciale de haut niveau est le fruit d'un travail d'équipe, qui implique l'expérience et la concentration de chacun des membres.
- 82.** Un représentant de l'UNICEF, M. Gordon Alexander, a affirmé que la crise alimentaire, qui touche aussi l'aspect nutrition, offre des possibilités considérables d'amplifier les actions à mener en partenariat avec d'autres institutions des Nations Unies. Les Nations Unies et leurs institutions spécialisées devraient surveiller les effets de la crise alimentaire et financière et soutenir les pays dans leurs efforts de recherche afin de trouver les systèmes de protection sociale les plus adaptés à leur situation. Rappelant la collaboration entretenue entre l'OIT et l'UNICEF dans les années quatre-vingt, l'orateur pense qu'un changement radical serait peut-être nécessaire. A cela, il ajoute qu'une approche axée sur les droits de l'homme apporterait des éclaircissements sur la méthode à suivre pour faire face à la crise actuelle. Afin de résoudre les questions liées à la sécurité alimentaire, il convient d'envisager une solution centrée sur la famille.
- 83.** M. Nabarro a remercié l'OIT pour son engagement de très haut niveau qui a permis de véritablement franchir un cap dans le cadre des travaux de collaboration sur la sécurité alimentaire. Il remercie les mandants de l'OIT pour les exemples fournis et les éclaircissements apportés au sujet des perspectives fixées par l'OIT. Il compte sur la collaboration de collègues de haut rang pour rechercher des activités qui, menées simultanément, favoriseront l'action. Il remercie ses collègues internationaux pour l'harmonie et la synergie dont ils ont fait preuve à l'échelle de leur pays, même si les principales questions politiques sont toujours là.
- 84.** Après avoir remercié les représentants des institutions membres de l'Equipe spéciale de haut niveau pour leurs contributions positives à l'atelier, M^{me} Longley a prié instamment ces derniers d'examiner, dans le cadre de la promotion de la sécurité alimentaire, non seulement le rôle des petits exploitants, mais aussi le rôle important que jouent les travailleurs agricoles salariés. Le travail décent dans le domaine agricole peut permettre de résoudre au moins partiellement la crise alimentaire. L'expérience du BIT dans le domaine du VIH/sida, et en particulier son Recueil de directives pratiques, peut contribuer aux travaux interinstitutions menés dans ce domaine. L'oratrice se félicite des partenariats

interinstitutions en faveur des programmes d'alimentation scolaire et d'autres mesures de protection sociale prises face à la crise alimentaire. Selon elle, le Partenariat mondial de lutte contre le travail des enfants, qui lie l'OIT, la FAO, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) et l'UITA, est un exemple des efforts qu'il convient de renforcer et d'étendre. Grâce à cet atelier, les syndicats ont une idée plus claire de la façon dont l'OIT peut contribuer aux travaux de l'Equipe spéciale de haut niveau, et il est à espérer que les institutions membres ont reconnu la contribution que l'Organisation et ses mandants participant à l'Equipe spéciale de haut niveau peuvent apporter dans ce domaine. Les conclusions sur l'emploi rural de 2008 servent de cadre aux travaux de l'OIT. Elle est favorable au document de séance dont elle se félicite auprès du Conseil d'administration.

- 85.** M. O'Reilly a approuvé les commentaires de M^{me} Longley quant à l'utilité des conclusions sur l'emploi rural de 2008, tout en déclarant soutenir lui aussi le document de séance. Le secteur privé prend part en tant que partenaire égal aux travaux de l'OIT. L'atelier a offert aux institutions multilatérales présentes la possibilité de s'engager de façon constructive, par l'intermédiaire de l'OIT, aux côtés des employeurs et des travailleurs du secteur privé qui œuvrent dans le cadre de l'économie réelle, afin de garantir la sécurité alimentaire. Les débats ont été enrichissants et l'orateur tient à remercier tous les participants pour la fraîcheur et la vitalité qu'ils ont apportées à ces derniers. Il exprime l'espoir que, grâce à cet atelier, l'OIT contribuera de façon efficace aux efforts déployés dans le monde entier en vue de garantir la sécurité alimentaire.
- 86.** M. Salazar a passé en revue les points essentiels qui sont ressortis de ces deux jours de discussion. L'Agenda du travail décent et le CGA sont très complémentaires, en particulier pour ce qui est de la capacité d'adaptation à long terme. L'application des conclusions sur l'emploi rural permettra d'avancer à grands pas dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. Le fait que l'OIT ne fasse pas partie de l'Equipe spéciale de haut niveau et que l'on ne tienne pas compte des principaux acteurs du monde du travail – à savoir les employeurs et les travailleurs – pose problème. Plusieurs lacunes ont été relevées dans le CGA. Ainsi, par exemple, la question de l'emploi y est absente, alors qu'elle est essentielle à la sécurité de l'emploi. L'agriculture est considérée comme une agriculture de petits exploitants, et il n'est pas tenu compte des systèmes de production alimentaire complexes et des entreprises et de la main-d'œuvre intervenant dans leur fonctionnement. Des cadres stratégiques doivent être mis en place afin d'accroître la productivité des petits exploitants, mais ils ne suffiront pas à eux seuls pour atteindre les niveaux de production et de gains de productivité nécessaires afin de garantir la sécurité alimentaire. Le document de séance adopté à la fin de la première journée donne tout son sens aux délibérations qui se sont tenues ce jour-là. De l'avis des mandants tripartites de l'OIT, cette dernière devrait officialiser son interaction avec l'Equipe spéciale de haut niveau; elle est en mesure d'apporter une contribution spécifique dans les domaines dans lesquels elle a une expérience technique, et sa structure extérieure devrait apporter son soutien en faveur de la participation des organisations d'employeurs et de travailleurs dans l'élaboration et l'exécution de plans nationaux visant à garantir la sécurité alimentaire. Le deuxième jour de l'atelier ont été regroupés les mandants de l'OIT et les institutions multilatérales représentées dans l'Equipe spéciale de haut niveau. Des débats animés et stimulants s'y sont déroulés. L'orateur remercie M. Nabarro, M. De Schutter ainsi que les autres principaux orateurs pour leurs interventions judicieuses qui ont suscité un vif intérêt et donné lieu à des débats intenses. Ces derniers ont permis de définir clairement les différents axes d'étude dont il convient de tenir compte aux fins d'analyse, ainsi que les mesures à prendre face à l'insécurité alimentaire. On citera ainsi les questions d'ordre commercial, les fluctuations tarifaires, les efforts déployés en matière d'aide humanitaire, les questions concernant l'environnement, le VIH/sida, les systèmes de protection sociale, les désaccords manifestés au sujet des OGM, l'incidence des subventions accordées dans le domaine des biocarburants, les problèmes en termes de capacités institutionnelles rencontrés par de nombreux pays, les mécanismes de financement, les droits du travail

dans les zones rurales et dans les chaînes d'approvisionnement agricole, le rôle des coopératives, l'incidence de la malnutrition sur les enfants et, le plus important de tout, les possibilités de partenariat permettant de tirer profit de cette situation de crise. Il est évident que l'OIT a un rôle particulier à jouer pour que les questions concernant l'emploi, notamment l'Agenda du travail décent pris dans sa globalité, soient au cœur des débats entre institutions, de sorte qu'en unissant leurs efforts celles-ci puissent mettre au point une cohérence politique à l'échelle mondiale. Cela dit, les actions doivent être centrées principalement sur des réalisations concrètes menées à l'échelle nationale. Les organisations d'employeurs et de travailleurs représentent un réseau important d'intervenants dans l'ensemble de l'économie réelle. Il est nécessaire qu'elles soient intégrées aux processus de consultation existant à l'échelle des pays, de sorte qu'elles puissent faire bénéficier les pays de leur expérience et de leurs activités sur le terrain, afin de les aider dans leurs efforts en faveur de la sécurité alimentaire. Pour conclure, l'orateur note l'importance qu'accordent les conclusions sur l'emploi rural de 2008 au plan d'action et remarque que les partenaires sociaux apportent leur soutien total au document de séance, tout en exprimant le souhait que le contenu de ce document soit transmis au Conseil d'administration.